



La Parole du Rav Brand

Les juifs n'avaient pas le droit de prendre un lopin de terre, ni à Edom ni à Amon et Moav, réservé aux descendants de Essav et de Loth. En revanche, il est défendu aux hommes d'Amon et de Moav, même convertis, d'épouser des femmes juives : « L'Amonite et le Moavite n'entreront pas dans l'assemblée de D.ieu... parce qu'ils ne sont pas venus vous recevoir avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de votre sortie d'Egypte, et parce qu'ils ont loué Bilam... pour qu'il te maudisse... Tu n'auras à te soucier ni de leur prospérité ni de leur bien-être... » (*Dévarim* 23, 4-7).

Quel mal y aurait-il à se soucier de leur bien-être ? De plus, d'autres nations aussi firent du mal au peuple juif, sans en être écartées pour autant ?

Les racines de l'exclusion d'Amon et Moav remontent à l'époque d'Avraham (*Horayot* 10b). Loth, leur ancêtre, s'était enrichi grâce à son oncle Avraham, qui s'est aussi mis en grand danger pour le sauver de la captivité. Par signe de reconnaissance et d'amitié à l'égard d'Avraham, ils devaient apporter du pain et de l'eau à ses descendants, les juifs. Mais Amon et Moav furent ingrats (*Ekha Rabbati* 1, 38), et encore pire que cela, ils louèrent les services de Bilam pour maudire le peuple juif, pour qu'il soit exterminé.

Pourquoi cette ingratitude ? Sachant le couple de sa sœur Sara stérile, Loth était convaincu que Erets Israël, promis à Avraham, lui échoirait ; ceci provoqua d'ailleurs une dispute avec Avraham (*Béréchit Rabba* 41, 5). Il transmet sans doute son idée obsessionnelle à ses fils et petit-fils, Amon et Moav. Bien que Sara engendrât plus tard un fils apte à hériter la terre, Loth suivit l'idée, en vogue chez les moqueurs de cette époque, que l'enfant de Sara serait le fils d'Avimelekh. Bien que par la suite, le visage d'Its'hak ressemblât à celui d'Avraham (Midrach, cité par Rachi sur *Béréchit* 25, 19), Loth considéra cela comme une imposture avérée et n'y prêta pas attention ; la volonté d'hériter la terre empêcha Loth de reconsidérer son idée concernant la paternité d'Avraham, alors que

peut-être lui et les siens n'avaient jamais vu le visage d'Its'hak...

Les peuples d'Amon et de Moav furent alors élevés avec la ferme conviction que la terre de Kénaan leur revenait, et que les Hébreux n'étaient que de vulgaires usurpateurs.

Pour l'ingrat, il ne doit rien pour le bienfait que l'autre lui accorde, le considérant comme un dû. Cette idée est encore plus forte s'il considère que tous les biens de son bienfaiteur lui reviennent de droit. Il interprétera la bonté de son bienfaiteur comme un aveu qu'il se considère redevable. Ce qui doit le porter vers la gratitude, en vient à produire des effets contraires. La bienfaisance excitera sa haine, et plus un homme est ingrat, plus le bienfait l'opprimera. « De tels monstres sont capables de haïr à proportion qu'on les oblige », (Sénèque). Concernant une personne qui haïssait farouchement le 'Hatam Sofer, ce dernier s'exclama : « Je ne me rappelle pas le bien que je lui ai fait, pour qu'il me déteste autant... »

A cause de leur ingratitude, les peuples d'Amon et de Moav refusèrent de fournir du pain et de l'eau aux Hébreux, et louèrent Bilam afin de les maudire. De chercher leur amitié ne ferait alors que les exciter davantage. La solution est de couper les ponts. Avraham se sépara de Loth, et la Torah défend aux juifs de se marier avec Amon et Moav, et d'œuvrer pour leur bien-être.

C'est justement après ce « divorce » que D-ieu réitère Sa promesse : « D-ieu dit à Abram, après que Loth se fut séparé de lui : Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et l'occident ; car tout le pays que tu vois, Je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours...Lève-toi, parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur, car Je te le donnerai » (*Béréchit* 13, 14).

De nos jours aussi, l'idée selon laquelle les juifs ne seraient pas les descendants des Hébreux antiques à qui la terre fut promise, est amplement répandue chez les Palestiniens et chez certains « historiens »...

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha nous délivre les lois de la vache rousse. L'eau de source mélangée aux cendres de la vache (en y ajoutant quelques autres éléments) permettait la purification de l'homme.
- Myriam mourut, son puits cessa de donner de l'eau. Le peuple se plaignit une nouvelle fois.
- Hachem demanda à Moché de prendre un bâton et de frapper le rocher ; l'eau en coula à flots.
- Les Béné Israël envoyèrent des hommes rencontrer les dirigeants de Edom afin qu'ils les laissent traverser leur territoire pour rejoindre Israël. Ils refusèrent et les Béné Israël atterrirent sur le haut de la montagne.
- Aharon y mourut à son tour. Tout le peuple le pleura durant 30 jours.
- Le Kénaani leur déclara la guerre, que les Béné Israël vainquirent.
- Sur la route, ils se plaignirent une nouvelle fois de l'eau, Hachem envoya alors des serpents qui tuaient les plaignants. Moché fit un serpent en cuivre et celui qui le regardait, guérissait.
- Les Béné Israël se déplacèrent encore à plusieurs reprises et remportèrent toutes leurs guerres, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la plaine de Moav.

Ce feuillet est dédié Léilouï nichmat Shlomo Achille ben mahana

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19:07	20:29
Paris	21:34	22:55
Marseille	21:00	22:11
Lyon	21:11	22:26
Strasbourg	21:11	22:31

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°143

Pour aller plus loin...

- 1) Quelle allusion se cache derrière le mot « lémor » (19-2) lorsque Hachem dicte la mitsva de la vache rousse à Moché ? (Likouté Batar Likouté)
- 2) Quel principe important concernant notre manière d'étudier la Torah, apprenons-nous du passouk (19-2) ? (Tsitsime Oufra'him)
- 3) Quel précieux enseignement apprenons-nous du passouk 19-15 ? (Imrot 'Hokhma)
- 4) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle juxtaposé le décès de Myriam aux lois de l'impureté contractée au contact d'un mort ? (Rav Itshak Béno)
- 5) Pour quelle raison est-il dit dans le passouk 19-2 « zot 'houkat haTorah » et non « zot 'houkat hatahara ou hatouma » qui semblerait plus juste ? (Toldot Avraham)
- 6) Quel message primordial, la Torah adresse-t-elle à chacun d'entre nous, à travers l'une des lois de la vache rousse ? (Likouté Batar Likouté)

Yaacov Guetta

Réponses Kora'h N°142

Charade : Datte - Année - Avis - Ram
Enigme 1 : Chaoul avait nommé Avner Ben Ner, qui était son cousin comme chef d'armées. David avait nommé son neveu Yoav Ben Tserouya.

Enigme 2 : Il est à pied !

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir *Shalshelet News* par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Le pain du Motsi

C'est une Mitsva de prendre deux pains chaque fois que l'on récite la bénédiction de Motsi pendant Chabbat (ou yom tov) en souvenir des enfants d'Israël qui recevaient une double portion de manne dans le désert, la veille de Chabbat (ou de Yom tov) [Chabat 117b].

Les femmes sont également concernées par cette mitsva [Michna beroura 274,1].

Si l'on ne dispose que d'un seul pain Motsi, on pourra tout à fait associer un second pain qui est Mézonot, afin d'accomplir la Mitsva de « Lé'hem michné » ; car en effet, on pourrait théoriquement réciter la bénédiction de Motsi sur ce second pain dans le cas où on aurait fixé notre repas sur ce dernier (et il sera préférable d'agir ainsi plutôt que de prendre un pain congelé en tant que deuxième pain).

[Voir 'Hazon Ovadia chabbat 2 page 185]

Plus encore, celui qui n'a pas de pain entier prendra 2 demi-pains car les Richonim n'ont pas mentionné l'exigence de prendre 2 pains entiers. Il s'agit simplement d'un « hidour mitsva » (un embellissement de la Mitsva) ajouté par le Choul'han Aroukh qu'il convient de réaliser à priori.

[Hazon Ovadia page 184 au nom du Neçiv (Chout méchiv davar siman 21)]

David Cohen

Notion Talmudique

Amira Léakoum

Demander à un non-juif de faire un travail interdit pendant Chabbat

Il est interdit de demander à un non-juif d'effectuer une Mélakha pour nous pendant Chabbat.

Nos Sages apprennent cela d'une Dracha du verset : " Toute Mélakha ne sera pas faite " même par un non-juif !

Il s'agit d'une Asmakhta, un appui de nos Sages qui interprètent ce verset comme étant une allusion à cette Takana, et non d'une Dracha de la Torah.

Quelle est la cause de cet interdit ? Rachi dans le traité Avoda Zara 15a dit que cela est inclus dans le verset de Isaïe 58 "Védaber Davar" duquel on apprend qu'il ne faut pas parler de choses profanes durant Chabbat.

Cela est étonnant vu que l'interdit découlait de ce verset s'applique uniquement à une parole prononcée durant Chabbat, or l'interdit de Amira Léakoum inclut celui qui demande au Goy la veille de Chabbat d'accomplir une Mélakha pendant

Chabbat, comme le prouvent les Richonim !

Rachi ailleurs explique que le Goy étant envoyé par le juif, c'est son Chalia'h donc c'est prohibé !

Il est possible que Rachi veuille ainsi inclure le cas où le juif demande au non-juif durant Chabbat d'accomplir une Mélakha après Chabbat, cela ne pose pas de problème de Chalia'h du juif mais de Daber Davar, parole profane à Chabbat !

Il est important de préciser que le terme Chalia'h employé par Rachi ne vient pas limiter l'interdit au cas où il est réellement nommé Chalia'h pour cette action ; même si rien ne lui a été demandé et qu'il fait une Mélakha pour nous, nous devons l'en empêcher. Cela est avec notre consentement et c'est interdit, l'accord tacite étant aussi comme une forme d'acceptation que la Mélakha soit faite pour nous !

Le Rambam Hilkhot Chabbat chapitre 6 explique que nos Sages ont interdit cela, pour que le Chabbat ne soit pas léger aux yeux de l'homme et qu'il n'en vienne pas à transgresser lui-même le Chabbat!

Moché Brand

La Question

Suite à la mort d'Aharon, le verset nous rapporte :

"et il a entendu le cananéen roi de Arad..."

Rachi nous explique qu'il s'agissait en réalité d'Amalek qui usa d'un stratagème : il changea de langue en adoptant la langue cananéenne afin de tromper Israël dans la prière qu'il ferait pour être délivré de Canaan, et ainsi détourner l'impact de celle-ci.

Cependant, Israël constatant que ce peuple

parlant le cananéen était habillé à la mode amalékite, ils prièrent sans préciser de quel peuple il s'agissait.

Si Amalek prit le soin de changer de langage, comment se fait-il qu'il ne prit pas soin également de modifier leur accoutrement ?

Le rav de Varka répond : le Talmud explique que lorsqu'Israël était en Egypte, il mérita la délivrance grâce à la préservation de 3 choses: les noms, les vêtements et la langue hébraïque. Ces 3 choses ne sont pas de simples signes de reconnaissance mais sont

Aire de Jeu

Mon 1er est un pronom personnel,

Mon 2nd il ne faut pas s'y fier,

Mon 3ème est une ville d'Israël,

Mon dernier est le contraire de ce que le père de mon tout recherchait,

Mon tout : son fils est un adepte du javelot.

Charade

Jeu de mots

Il arrive parfois en entreprise, que la direction fasse marche arrière.

Devinettes

1) A partir de combien de poils non-roux la vache rousse n'est-elle plus valable ? (Rachi, 19-2)

2) Quelles sont les personnes impures qui doivent résider même en dehors du Ma'hané Leviya ? (Rachi, 19-7)

3) Les eaux de la vache rousse sont appelées, dans la paracha, "mé nida". Que cela signifie-t-il ? (Rachi, 19-9)

4) La Torah qualifie la vache rousse de « hatate ». Pourquoi ? Ce n'est pas un Korban 'hatate ! (Rachi, 19-9)

5) Quelle quantité de sang sortant d'un mort, impurifie comme le mort lui-même ? (Rachi, 19-13)

Réponses aux questions

1) On pourrait décomposer le mot « lémor » en « lo émor ». Hachem fait donc allusion à Moché de ne pas dire (lo émor) aux bné Israël, le sens secret de la vache rousse. Or voilà, Moché aurait préféré ne pas connaître ce secret, plutôt que de le connaître et de ne pas pouvoir le transmettre.

2) Afin que notre étude soit fermement gravée dans notre cœur, (idée transmise par les mots « houkat haTorah », pouvant signifier « la Torah est gravée »), et qu'elle ne puisse pas être oubliée, « Hachem nous ordonne de parler (lémor) », donc d'exprimer notre étude à haute voix.

3) A l'instar d'un ustensile ouvert qui n'est pas entièrement clos d'un couvercle et qui est donc susceptible de devenir impur, ainsi en est-il d'une personne dont la bouche est constamment ouverte et parle sans cesse, sans contrôle ou retenue ; cette dernière finira inéluctablement par fauter, se rendant ainsi impure.

4) Afin de nous apprendre que même les tombes des tsadikim, des prophètes (comme Myriam) rendent impur.

5) Afin de nous apprendre que toutes les mitsvot de la Torah, aussi bien celles dont on connaît la raison (lois logiques comme ne pas voler) que celles dont on ne connaît pas la raison (la vache rousse) se doivent d'être accomplies, non pas parce qu'on conçoit intellectuellement leur utilité mais parce qu'Hachem nous les a ordonnées et que l'on doit se soumettre à Ses mitsvot même si on ne les comprend pas.

6) Quelle est la loi fondamentale qu'un homme étudiant la Torah doit parfaitement intégrer en lui (zot 'houkat hatorah) :

De la même manière que les cendres de la vache rousse purifient celui qui est impur et rend impur celui qui est pur, ainsi une personne étudiant la Torah se doit d'intégrer :

- Que si elle se considère de par son étude comme pure (d'une grande piété), alors elle est impure.

- Par contre, si elle se considère (grâce à sa modestie) impure (non réalisée spirituellement), alors elle est pure.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Eliyahou ben Shlomo Zalman Kramer : le Gaon de Vilna

Né à Vilna en 1720, le Gaon de Vilna ou le Gaon est l'un des plus grands A'haronim. Expert en Torah, Talmud, Kabbala et Halakha, il a également excellé dans diverses sciences profanes (mathématiques, ingénierie, biologie, astronomie, géographie, langues, et musique). Il aimait l'étude des sciences et disait souvent que « lorsqu'un homme manque de connaissances, il lui manque énormément d'éléments pour comprendre la Torah ». Il manifesta des dons aussi précoces qu'extraordinaires : à 3 ans, il mémorise la Torah ; à 7 ans, apprenant le Talmud sous l'aile de Rabbi Moshé Margalit, rabbin de Kaidan, il retient là aussi nombre de traités par cœur, à 8 ans, il étudie l'astronomie. Ensuite, on ne trouva plus personne qui soit capable de lui enseigner la Torah, si bien qu'il étudiait seul avec une grande assiduité, jusqu'à devenir expert dans tous les domaines de la Torah, révélée et cachée. Il préconisait la façon d'étudier qui passe par l'explication claire, avec les connaissances générales et élargies, comme il le faisait lui-même, et s'opposait à l'étude avec des raisonnements trop intenses. Après son mariage, il resta enfermé dans sa chambre et étudiait la Torah jour et nuit dans la sainteté et la pureté. Même le jour, ses volets étaient fermés et il étudiait à la lueur d'une bougie, pour que le bruit de la rue ne le dérange pas. Il parlait peu, même chez lui et avec sa famille. Un jour, il dit à sa sœur : « Ma sœur, nous nous reverrons dans le monde à venir. Ici, en ce monde, il n'y a pas le temps. Je dois étudier la

Torah. ». Alors qu'il était encore jeune, il partit errer pendant des années dans les villes de Pologne et d'Allemagne. Bien qu'étant déguisé en pauvre, il n'arrivait pas à cacher aux gens sa hauteur spirituelle. Il devint connu dans le monde entier comme Gaon. Au retour de son exil en 1748, il s'installa à Vilna et se mit de nouveau à étudier la Torah avec assiduité jour et nuit. Il ne voulait pas être Rav ni Roch yéshiva, mais restait à l'ombre de sa tente, enveloppé de son Talith et portant ses tefilin, les paroles de Torah à la bouche. Âgé d'à peine 20 ans, il recevait la visite de rabbanim bien plus âgés pour trancher sur les questions halakhiques les plus épineuses. Tous ses livres étaient couverts de notes. Ses commentaires ont été publiés sous le titre « Hagoath HaGra » (« Notes du GRA », acronyme de Gaon Rabbenou Eliyahou). Il a également écrit des ouvrages de grammaire, de géométrie et d'astronomie. Certains savants qui l'ont rencontré ont été stupéfaits de voir quelqu'un qui était installé dans la tente de la Torah et qui les dépassait dans toutes les matières et toutes les sciences profanes qui étaient pourtant leurs spécialités. Son génie se manifestait non seulement dans l'étude, mais aussi dans les bonnes actions, et la beauté du caractère. Le Gaon aspirait fortement à se rendre en Erets Israël pour y installer son Beth Hamidrach. Ainsi, vers sa vieillesse, il quitta Vilna et prit la route vers la Terre Sainte. Il alla jusqu'en Allemagne, mais finalement il ne rentra pas en Erets Israël (il y a diverses explications quant à la raison de son retour, mais la véritable cause reste incertaine). Par ailleurs, son

opposition farouche au mouvement 'hassidique révèle une volonté profonde de conserver une Torah authentique. Selon le Gaon, le risque de voir le 'hassidisme dévier vers l'hérésie, en particulier vers des pratiques extatiques ou messianiques, était fort (avec notamment la mise en avant d'un nouveau faux Messie, comme Sabbataï Tsvi).

En 1796, il tomba malade et sentit que ses jours étaient comptés. La veille du dernier Yom Kippour qui précéda sa mort, il appela tous ses descendants et les bénit en pleurant abondamment, contrairement à son habitude. Le troisième jour de 'Hol Hamoed Soukot, en 1797, il demanda qu'on lui donne le etrog et le loulav. Il se leva, fit la bénédiction sur le loulav, et ne le lâcha plus jusqu'à sa mort. Quelques instants avant sa mort, il prit à la main ses tsitsith et dit : « Combien il est difficile de quitter ce monde de l'action, où par une mitsva aussi facile, qui coûte quelques sous, on peut mériter de voir la face de la Chekhina ! ». Sur ces mots, son âme le quitta dans la pureté. Son fils dira sur lui : « Pendant 50 ans, mon père n'a pas dormi plus d'une demi-heure à la fois, et pas plus de 2 heures dans la journée entière. Pour ne pas s'endormir pendant les longues nuits d'hiver, il étudiait dans une maison non chauffée et les pieds dans l'eau froide. Il n'a jamais fait 2 mètres sans Torah et tefilin, et n'a jamais eu de conversation futile de sa vie entière. Avant sa mort, il s'est confessé, en pleurant abondamment, d'une faute de 4 minutes perdues pour l'étude de la Torah. »

David Lasry

Pirké avot

L'objectif de notre création

Rabbi Yo'hanan ben Zakaï ... dit : "Si tu as étudié beaucoup de Torah, ne t'en congratule pas car c'est pour cela que tu as été créé."

Dans une première lecture, cette michna semble vouloir nous apprendre la vacuité ainsi que la vanité absolue d'un orgueil de l'homme qui serait satisfait de son comportement pieux alors qu'il ne ferait que remplir une obligation primaire pour laquelle il a été créé (comme il est dit si ce n'était pour la Torah Je n'aurais placé les lois du ciel et de la terre) avec les capacités en adéquation avec ce projet.

Nous pouvons cependant nous interroger : il est vrai qu'un homme qui étudie la Torah ne fait que réaliser le but pour lequel il a été créé. Toutefois, pourquoi cela devrait-il l'empêcher d'en ressentir la satisfaction du devoir accompli ?

Si nous devons comparer cela avec ce qui existe dans le milieu professionnel, nous constaterons que bien que l'employé ait été embauché dans le but de remplir une tâche précise, cela ne l'empêche pas de se congratuler pour avoir parfaitement rempli sa mission; ce qui est parfaitement légitime.

Pour cela, le Rav Arié Levine propose une seconde lecture : lorsque la michna nous dit : " car c'est pour cela que tu as été créé ", cela ne fait pas référence à l'étude de la Torah mais au fait de ne pas s'en congratuler.

Le Gaon de Vilna explique au sujet de la michna qui enseigne : Rabbi 'Hanania fils d'Akachia dit : " Le saint-béni-soit-il voulut

donner du mérite à Israël, c'est pour cela qu'il a multiplié la Torah et les mitsvot..." ; « Pour cela » signifie pour que dans le lot, nous arrivions à en accomplir au moins une de manière correcte c'est-à-dire pour la mitsva elle-même sans en retirer la moindre gloire ni le moindre intérêt personnel.

En effet, le but premier des mitsvot et de la Torah, n'est pas de nous faire acquérir des points de bonne conduite mais de nous en imprégner pleinement jusqu'à nous transformer intérieurement au point que notre action ne nous semblera plus être une bonne action que nous avons accomplie mais s'effectuera de la manière la plus normale et naturelle sans même que nous y prenons garde, sans un sentiment d'avoir bien agi, puisque ce trait de caractère est sensé faire partie intégrante de l'identité de la personne qui la pratique.

Cependant, cette recommandation ne peut être totalement applicable que par une personne qui a déjà acquis beaucoup de Torah et qui est donc sensée ne plus avoir besoin du tremplin, de la motivation extérieure afin de pratiquer. Comme l'explique le Maharal, cette route est également un chemin valide afin de s'en servir comme essor vers l'acquisition totale, mais une fois cette étape atteinte, nous devons donc nous tourner vers ce qui est le but ultime, l'intégration parfaite entraînant la pratique sans aucun intérêt autre que la mitsva elle-même pas même l'autosatisfaction.

G.N.



Enigmes



Enigme 1 : Qui sont les 8 nains au Beth Hamikdash ?

Enigme 2 : On dispose de cinq cubes alignés. Le cube vert est placé entre le cube bleu et le cube rouge. Le cube blanc est placé à une des deux extrémités. Le cube jaune n'est ni à côté du cube bleu, ni à côté du cube blanc, mais il se situe à côté du cube rouge. Quel est l'ordre des cubes de gauche à droite ?

Question à Rav Brand

En combien de temps le Temple et la ville de Jérusalem ont été reconstruits avec Esdras et Néhémie ?

Le roi Cyrus appela les juifs à monter à Jérusalem et à construire le Temple dès sa première année de règne (Ezra 1, 1). Les fondations du Temple furent posées le mois de Iyar, durant la deuxième année (Ezra 3, 8-13). Les travaux furent achevés le 3 du mois d'Adar, durant la sixième année du roi Darius (Ezra 6, 15), qui est un autre nom du roi Cyrus. La construction dura alors 4 années (Rachi).

Ezra n'a pas assisté à la construction, car il n'arriva que la septième année (Ezra 7, 8).

Le mur de Jérusalem fut construit par Néhémie l'année 20 du règne de Artachchaste (Néhémie 2, 1), qui est Darius, et la construction dura 52 jours (Néhémie 6, 15).

La Force d'un dirigeant

Hatsla'ha pour Aharon ben Esther

Suite au décès de Myriam, le puits duquel s'abreuvait le peuple disparaît. Hachem s'adresse donc à Moché en lui disant de prendre son bâton et d'aller parler au rocher pour que de l'eau jaillisse. Ne voyant pas l'eau arriver, Moché décide de frapper sur le rocher au lieu de lui parler. Cette erreur va le priver de la terre sainte. " Par le fait que vous ne M'avez pas fait confiance en Me sanctifiant aux yeux des Béné Israël, ainsi vous ne dirigerez pas cette communauté vers la terre que Je leur ai donnée." (20,12)

Comment comprendre l'ampleur de cette punition ? Moché a supporté le peuple et ses écarts pendant des années, il a géré la sortie d'Egypte, la traversée de la mer, il a reçu et transmis la Torah, il a géré la crise du veau d'or, la rébellion de Kora'h et encore d'autres révoltes, tout ceci avec patience et efficacité. Pourtant, obtenir l'eau en frappant plutôt qu'en parlant lui fait perdre le droit d'entrée dans cette terre qu'il rêve de fouler. Même ses 515 prières ne lui permettent pas d'y pénétrer. Sa punition n'est-

elle pas "disproportionnée" ? ! De plus, pourquoi lui demander de prendre avec lui un bâton, s'il n'avait pas le droit de l'utiliser ? ! Pour comprendre cela, remarquons tout d'abord que le bâton que Moché tient à présent est celui d'Aharon. ('Hizkouni 20,9) Celui qui avait fleuri lors de l'épisode de Kora'h et qui avait prouvé à tous, la légitimité d'Aharon. Le Kli Yakar explique que le choix de prendre ce bâton plutôt que celui que Moché avait habituellement, était pour bien montrer au peuple que de la même manière qu'un bois sec peut fleurir en une nuit si Hachem le désire, de même un torrent d'eau peut jaillir d'un simple rocher sur décision divine. Le but de cet épisode du rocher est donc de prouver au peuple que tout est entre Ses mains.

Nous comprenons à présent qu'après tout ce qu'a fait Moché à la tête du peuple, certains pourraient croire qu'il est en fait le véritable patron et que c'est à lui qu'il faille vouer un culte. S'il avait obtenu l'eau par la parole c'est-à-dire en invoquant le nom d'Hachem, il aurait clairement rétabli aux yeux du

peuple son rôle d'intermédiaire. En le tapant, il laisse croire qu'il aurait un pouvoir personnel (même si ce n'est nullement son intention). Ce n'est donc pas un simple dérapage mais un véritable acte manqué.

Le fait qu'il ne puisse pas accompagner le peuple en Israël n'est donc pas seulement une punition à l'égard de Moché mais une manière de protéger le peuple de croire en lui plutôt qu'en Hachem directement. Choisir un dirigeant moins charismatique était devenu une nécessité.

Malgré le respect et l'admiration que l'on doit porter à nos rabbanim, il ne faut jamais oublier qu'ils restent des représentants d'Hachem. L'histoire nous a montré que lorsque l'on confond le messager avec l'expéditeur, cela peut amener à toutes les dérives.

Leur rôle est de nous aider à garder les yeux dirigés vers le haut. Se tourner vers son Rav pour avoir un conseil ou une bénédiction est la bonne démarche à condition de ne jamais oublier qui est la véritable source de Berakha. (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ouriel est un bon Juif qui, pour des raisons financières, doit malheureusement quitter Israël et retourner habiter aux Etats-Unis. Il a entendu il y a quelque temps l'histoire d'un homme qui voulut émigrer de la Pologne d'antan pour aller en Amérique. Celui-ci alla trouver le 'Hafets 'Haïm pour lui demander sa bénédiction, ce à quoi le grand de la génération lui répondit qu'il était d'accord mais à condition qu'il habite près d'une Yéchiva. Effectivement, à l'époque, beaucoup de Juifs qui partaient là-bas oubliaient leur religion et s'émancipaient rapidement du judaïsme. Et heureusement, celui-ci écouta le conseil du 'Hafets et put ainsi avoir une vraie vie juive et éduquer ses enfants dans les beaux chemins de notre Torah. Ouriel se mit donc à la recherche d'une maison proche d'un centre d'étude afin d'y être bien influencé. Mais, cela fait maintenant beaucoup de temps qu'il n'a rien trouvé et commence même à désespérer. Jusqu'au jour où Elyakim lui propose une maison qui semble correspondre à ses besoins, sans oublier le fait qu'elle soit collée à une Yéchiva. Et effectivement, après l'avoir visitée, il tombe sous son charme et décide de l'acheter. Peu avant la signature chez le notaire, Ouriel rencontre le propriétaire et découvre qu'il s'agit d'un vieux Juif qui malheureusement a quitté le chemin du judaïsme et s'est même marié avec une non-juive avec qui il a vécu de nombreuses années dans cette maison. Il se pose la question s'il doit acheter cette maison où la Touma a régné tant d'années ou bien s'il vaut mieux continuer ses recherches ?

Le Rav Zilberstein rapporte tout d'abord plusieurs paroles de nos 'Hakhamim qui nous enseignent qu'un lieu peut être influencé par le bien ou 'Has Véchalom par le mal qui y a été fait, ceci laisse une marque et une empreinte sur l'endroit. Le Beth Yossef dans ses drachot demande pourquoi Hachem, à l'époque du déluge, dut-Il punir cette génération spécialement avec le déluge ? Il répond que l'air ambiant était imprégné de leurs Avérot, ce qui les amenait à en faire d'autres, Hachem dut donc détruire toutes traces et empreintes de ces Réchaïm. D'après cela, il semblerait qu'Ouriel ne devrait pas acheter cette maison.

Mais le Rav enseigne qu'il est possible d'effacer le passé de cet endroit à travers quelques petits travaux. Le Maguen Avraham nous apprend qu'une personne voulant imprégner les murs de sa maison avec de la Torah et des Mitsvot devra dès son installation faire une Séouda avec des paroles de Torah. Le Sefer Dévarim Mahamadim nous enseigne que si tout celui qui achète une maison fixe à l'intérieur un endroit pour l'étude, la Téfila et la Tsédaka, alors l'endroit se sanctifie. D'après cela, le Rav expliqua à Ouriel qu'il peut acheter cette maison mais devra premièrement la repeindre entièrement afin de lui donner une nouvelle empreinte, deuxièmement faire un 'Hanoukat Habaït avec son étude, et troisièmement désigner depuis le début un endroit où il étudiera, priera, et y mettre des livres saints en proclamant à tous qu'il veut dorénavant sanctifier cet endroit.

Haïm Bellity

La Voie de Chemouel

La fougue de Yonathan

Dans le plus grand secret, Yonathan, fils du roi d'Israël, s'est rendu derrière les lignes ennemies. Seul son écuyer l'accompagne. Ce dernier avait compris que son maître devait forcément être investi d'une puissance divine. En effet, Yonathan ne craignait nullement les multitudes qu'ils s'apprêtaient à affronter (Malbim). Cela lui donna du courage pour le suivre et ils engagèrent ainsi le combat. Cette nuit-là, nombre de Philistins périrent sous leurs coups. Et lorsque la nouvelle se propagea au sein du camp, ces derniers sont envahis par un mystérieux sentiment de terreur. Bien entendu, il s'agit de la main d'Hashem. Ainsi, la panique ne tarde pas à gagner les Philistins et ils peinent à reformer les rangs.

De son côté, Chaoul apprend rapidement l'évolution de la situation mais il hésite à passer à l'action. Il doute que son fils ait pu réussir à lui tout seul un tel exploit. Il se demande si le trouble des troupes ennemies ne serait pas une ruse pour l'attirer dans une embuscade. Il tente alors de tirer parti de la présence fortuite du Cohen Gadol pour utiliser les Ourim Vétoumim. Il aurait ainsi pris conseil auprès de D.ieu sur la conduite à tenir. Au final, il n'en aura pas la possibilité, faute de temps. Les Philistins s'étaient rapprochés dangereusement de sa position. Mais à sa grande surprise, ces derniers avaient commencé à s'entretuer, à cause de la confusion qui régnait parmi eux. Cela eut pour conséquence d'enhardir considérablement ses propres soldats, y compris ceux qui s'étaient cachés dans les cavernes alentours ou ceux qui étaient passés à l'ennemi. Ils infligent ainsi une cuisante défaite aux Philistins qui finissent par prendre leurs jambes à leur cou.

Mais Chaoul ne veut pas rater l'occasion de se débarrasser définitivement d'eux. Il se lance donc à leur poursuite, ignorant la fatigue de ses hommes. Il leur impose également de prolonger leur jeûne. Malbim explique qu'en général, les Israélites ne mangeaient rien à l'approche d'un combat. Cette pénitence s'explique par le fait que leur vie était en danger. Et bien que tout danger soit désormais écarté, Chaoul tient à ce que ses troupes restent concentrés sur leur objectif. Les préparatifs d'un repas auraient risqué de les retarder. Et afin d'être pris au sérieux, il menace de mort quiconque lui désobéira. Seul Yonathan, absent à ce moment-là, enfreindra cet interdit. Nous verrons la semaine prochaine le sort que lui réservera son père.

Yehiel Allouche